

Département
Pas-de-Calais

Arrondissement
Calais

Canton de Marck

Mairie de MUNCQ-NIEURLET

62890

Tél. : 03 21 82 77 33

mairiemuncqnieurlet@wanadoo.fr

Convocation du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal est convoqué le

**JEUDI 9 DECEMBRE 2021 (1) à 19 h 00,
SALLE COMMUNALE**

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes (2) :

- Vote du Secrétaire de séance
- Délibération pour demande de subventions DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) concernant le financement du projet CITY
- Délibération relative au contrat groupe d'assurance statutaire du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Pas-de-Calais
- Frais de fourniture scolaire pour les écoles extérieures
- Questions diverses : - Points sur les travaux - Points sur les routes ...

Fait à Muncq-Nieurlet, le 3 Décembre 2021.

Le Maire,
Eric BIAT.



(1) La convocation doit être adressée au moins trois jours francs avant celui de la réunion dans les communes de moins de 3 500 habitants, et au moins cinq jours francs dans les communes de 3 500 habitants et plus (art. L 2121-11 et L 2121-12 du CGCT).

(2) Dans les communes de 3 500 habitants et plus, une note explicative de synthèse doit être jointe à la convocation (art. L 2121-12 du CGCT)